



Sommaire

Informations Générales

La rubrique du jardinier
La nouvelle réglementation
Nouveaux entrepreneurs
Changement d'adresse
Bande de fleurs
Infos SITOMAP
Déclaration de ruche
Déjections canines
Appel aux dons
Départ en retraite
Ecole maternelle
Décès de Mme Pierrel
Boite à livres Gallerand
Paiement des factures
Etat de catastrophe naturelle

Manifestations

11 novembre 2018

Travaux

Rue du 13 août
Rue du Vivier

Extraits de conseil

Reunion du jeudi 26 juillet 2018
Reunion du jeudi 20 septembre 2018
Reunion du jeudi 18 octobre 2018

Associations

ACAC
Association paroissiale
Amicale des Anciens
Club informatique
Gymnastique Volontaire
La Forestière
Les amis des roses
C.O.C Danse
Familles rurales

Calendrier des manifestations 2019

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

100 ans après, notre Commune a commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin à 4 années d'une guerre terriblement meurtrière pour notre nation toute entière.

CHILLEURS a payé un lourd tribut puisque 83 jeunes Chilleurois ont sacrifié leur vie, entre 1914 et 1919, pour nous permettre de conserver notre liberté.

De 1 497 habitants en 1911, la population de CHILLEURS était descendue à 1307 en 1921 ! Que dire de plus, sinon que cette période a été une tragédie pour toutes les familles ! Aucune n'a échappé à la disparition ou à la blessure de l'un des siens.

En ce jour du 11 novembre 2018, le recueillement était présent lorsque le nom de chacun des 83 Chilleurois morts pour la France a été prononcé devant notre monument aux Morts.

Les dépôts de gerbes aux monuments aux Morts de Gallerand, 22 disparus dans ce hameau, et au cimetière, ont été suivis par des lectures des enfants de l'école élémentaire, de courriers de soldats adressés à leurs proches.

Une exposition consacrée à la vie de notre Commune pendant ces 4 années de guerre était organisée dans la salle de la Cour Gauthier à l'issue de la cérémonie.

Nous tenons à remercier les nombreux participants à cette cérémonie : enfants, parents, enseignants, musiciens, pompiers, anciens combattants ainsi que tous les Chilleurois présents ce jour-là.

Par avance, je vous souhaite, avec l'ensemble du Conseil Municipal et de tout le personnel communal, de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes meilleurs vœux pour 2019.

Gérard LEGRAND



La rubrique du jardinier

LABEL MAISONS FLEURIES DU DEPARTEMENT

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les inscrits ont reçu :

DANS LA CATEGORIE habitation avec jardin paysager ou fleuri :

- Mme **PIEDOUX Bénédicte** : *Le prix d'excellence,*
- Mr **DION Gérard** : *Le prix départemental,*
- Mme **QUINTAL Arminda** : *Le prix départemental.*

DANS LA CATEGORIE Etablissements ou structures recevant du public :

- *Le gîte de la Gervaise et le restaurant le Lancelot ont reçu le prix d'excellence.*

Ces prix leur seront remis le 27 novembre par le Président du Conseil Départemental du Loiret

TOUTES NOS FELICITATIONS

Nous attendons et espérons de
nouvelles inscriptions
l'année prochaine.

QUELQUES CLICHÉS DE LA DÉCORATION DE LA COMMUNE POUR HALLOWEEN



La nouvelle réglementation

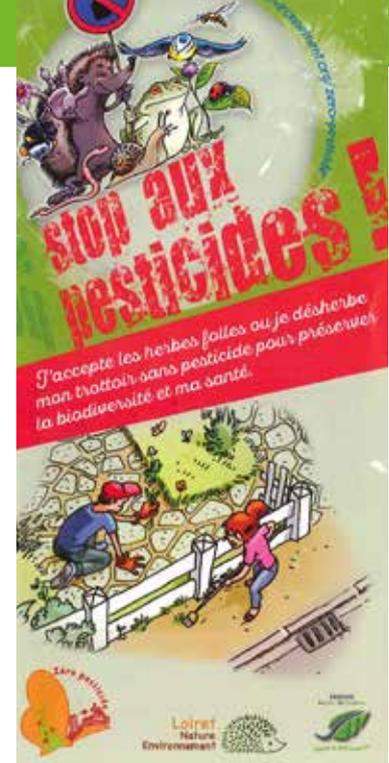
La loi 2014-110 du 6 février 2014 appelée loi Labbé prévoit une interdiction d'usage et une restriction de vente de tous les produits phytosanitaires de synthèse dans les JEVI (Jardins et Espaces Végétalisés et les Infrastructures). Les seuls produits qui seront dorénavant utilisables par les jardiniers amateurs seront :

- Les produits utilisés en agriculture biologique
 - Les produits biocontrôle
 - Les produits à faible risque
- 1er janvier 2019 :
- La vente, l'usage et la détention des produits phytosanitaires de synthèse seront interdits pour les particuliers.

Les sanctions encourues :

Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende.

Il s'agit ici de la sanction maximale encourue et peut être modulée par le juge en fonction des circonstances.



CA BOUGE AU JARDIN



Les premières plantations de rosiers vont avoir lieu cet hiver. La nouvelle association, LES AMIS DES ROSES, effectuera un suivi et donnera des conseils d'entretien à ceux qui le désirent.

Vous pouvez encore vous inscrire pour une nouvelle campagne de plantation en 2019.

AU SERVICE ESPACES VERTS

L'année 2018 a vu le départ de CHARLES et l'arrivée de CEDRIC. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

LES FRELONS ASIATIQUES SONT BIEN LÀ.



Nous avons dû faire détruire plusieurs nids sur le territoire communal.

Petit rappel :

- la destruction des nids est de la responsabilité du propriétaire du terrain sur lequel il se trouve.
- il ne faut pas tenter d'intervenir seul mais faire appel à une entreprise spécialisée. DANGER
- il faut faire une déclaration au service Espaces Verts de la Commune qui transmettra ces informations à la FREDON Centre. (www.fredon-centre.com)

PETIT RAPPEL

C'est en hiver que se prépare votre jardin pour l'année suivante : Paillage, amendement, plantation d'arbres et arbustes.

Prenez soin de nos oiseaux et insectes : Hôtels à insectes, mangeoires et abreuvoirs lors des grands froids.



Nouveaux entrepreneurs

Nous souhaitons la bienvenue à l'entreprise DESIRE, spécialisée en plomberie, chauffage, peinture, électricité et carrelage, avec 30 ans d'expérience dans la rénovation et la transformation.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec M. Antonio DESIRE, 1bis Allée du muguet, Tel : 06.26.51.75.62 – Mail : antonio.desire77@gmail.com



Mme BAUDOIN Nathalie, Orléanaise de naissance et désormais Chilleuroise, c'est au travers de ses voyages que l'inspiration lui est venue pour la conception de ses créations.

C'est ainsi qu'elle a lancé en 2013, son auto entreprise, sous le nom de Tali, qui exprime par le mélange des matières telles que le cuir, le recyclage de jeans, les plumes..., un style à la croisée du steampunk et l'Hippie chic.

Les mois de novembre et décembre sont les 2 mois durant lesquels son activité bat son plein avec les marchés de Noël suivants : les 24 et 25 novembre au Noël des créateurs de LA FERTE SAINT AUBIN, puis du 30 novembre au 13 décembre, Place du Martroi à ORLEANS sur le marché de Noël.

Mme BEAUDOIN Nathalie envisage d'organiser une journée porte ouverte de son atelier courant décembre au 325 Le Plessis.

Vous pouvez suivre son travail grâce à sa page fan/pro Facebook, ou découvrir ses accessoires, bijoux et sa collection prêt-à-porter.

Tel : 06.85.22.22.91

Lien Facebook <https://www.facebook.com/taliwear/?ref=ts>

Changement d'adresse

Merci de prévenir la Mairie et la Poste lors de votre changement d'adresse.

Trop de courriers nous sont retournés avec la mention « n'habite plus à cette adresse ».

Merci de votre compréhension.

Bande de Fleurs

Des nouvelles de notre fleuriste...

Aurélien GOBERT, notre fleuriste du Vieux Santeau, vient d'ouvrir sa boutique, 13 Place de Romand, où il souhaite développer son activité dans "le même esprit de simplicité".

S'il a pu se faire connaître, c'est aussi grâce à son accueil chaleureux.

Notre fleuriste dans l'art et dans l'âme se rend disponible pour toutes vos demandes et budgets.

Fleurs coupées, plantes, décorations, bougies et vins seront toujours présentés pour vos petits plaisirs et cadeaux quotidiens.

Ainsi, Aurélien continuera à vous accompagner pour tous vos besoins, qu'ils soient évènementiels ou plus personnels, pour les moments importants de votre vie (mariages, naissances, anniversaire, obsèques).

Nous vous invitons donc à venir découvrir son univers...



Infos SITOMAP

Le passage des encombrants aura lieu le 6 mars 2019.

Merci d'effectuer vos dépôts sur le trottoir devant chez vous, la veille, et de retirer après passage les objets ayant fait l'objet d'un refus de la part de la société de collecte.

Attention : les employés du SITOMAP nous informent que, comme chaque année, leur service n'organise pas de vente de calendrier. Si vous faites l'objet d'un démarchage, il convient de prévenir la gendarmerie.

Déclaration de ruche

L'action sanitaire ensemble GDS Centre

Réglementation apiculture :

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements.

Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration.

La déclaration des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1^{er} septembre

et le 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin.

Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 45 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

Coordonnées : GDS Centre : 4 rue Robert Mallet Stevens, 36018 CHATEAUROUX - 02 54 08 13 80 — contact@gdscentre.fr

GDS 45 : 141 allée Marcel Lerouge, 45770 SARAN — 02 38 65 50 60 -gdsduloiiret@wanadoo.fr »

Déjections canines

Les toutous, nos amis, mais pas toujours leurs maîtres !!!

Marre que les propriétaires de chiens ne soient pas capables de ramasser les crottes de leurs chiens.

Il y en a partout aux abords des écoles, dans le jardin de l'église, sur le terrain de foot,...

Nous sommes nombreux à emprunter les chemins piétonniers, derrière l'église, dans le jardin derrière le Lancelot, et nous devons slalomer entre les crottes de chiens.

Amis propriétaires de chiens, vous avez à votre disposition des distributeurs de sacs et il est de votre devoir de ramasser les déjections de votre animal de compagnie.

Pensez aux enfants, les vôtres parfois, qui fréquentent ces lieux et qui reviennent chez vous avec leurs chaussures décorées !!!

Alors merci d'avoir un comportement civique et respectueux.

Appel aux dons

Vous avez remarqué que nous mettons un point d'honneur pour décorer la Commune au gré des saisons et des événements (Halloween, Noël,...).

Si vous avez des plaques de contreplaqué en bon état et que vous voulez en faire don, n'hésitez pas et faites nous le savoir en Mairie.

Merci par avance de votre participation.

Depart en retraite



2 de nos agents communaux viennent de faire valoir leurs droits à la retraite à la fin des vacances d'été.

Après de longues années à œuvrer pour notre Commune, Zahra SBAYEI et Fernando NEVES vont pouvoir profiter pleinement de leur temps libre.

Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouvelle vie de jeunes retraités.

Ecole maternelle



Marché de Noël organisé par l'école maternelle

L'école maternelle organise un marché de Noël le vendredi 14 Décembre 2018, à partir de 17 H sous le préau et dans la salle de motricité de l'école maternelle. Plusieurs objets seront mis en vente lors de cet après-midi au profit de la coopérative scolaire de l'école.

Sachez que le marché de Noël n'est pas réservé uniquement aux parents des enfants de l'école maternelle mais est ouvert à toutes et à tous.

Pour clôturer la journée, les enfants interpréteront quelques chants issus de notre répertoire. Venez nombreux découvrir les talents de nos petits choristes.

Décès de M^{me} Pierrel

Nous avons appris le décès de Mme PIERREL Claudine qui s'est éteinte le 15 juillet dernier.

Elle avait tenu pendant de nombreuses années avec son mari, le bar tabac sur la Place de Romand.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Boite à livres

La boîte à livres de Gallerand se trouve à côté de la Chapelle.



Paiement des factures

Du nouveau dans le paiement des factures !

Ce n'est plus la Mairie qui envoie les factures pour la garderie, la cantine et l'aide aux devoirs mais le centre d'encaissement des finances publiques de Rennes.

Vous pourrez en effectuer le paiement :

- par carte bancaire sur le site de la Trésorerie (TIPI)

- par TIP (prélèvement)

- par chèque à adresser au Centre d'encaissement à Rennes. (enveloppe jointe pour ces deux derniers moyens de paiement).

Si vous souhaitez effectuer ce paiement en espèces, ce dernier se fera à la Trésorerie de Pithiviers, la Mairie ne pouvant plus recevoir de paiements, sous quelque forme que ce soit.

Pour les factures du service des eaux, vous ne pouvez plus déposer vos chèques en Mairie. Il faut transmettre directement votre règlement à la Trésorerie de Pithiviers.

Etat de catastrophe naturelle

Pour information, la Commune a fait la demande auprès de la Préfecture une demande de classement et bénéficier de l'état de catastrophe naturelle.

Si vous avez remarqué des fissures ou des mouvements sur votre habitation ou votre terrain, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie par le biais d'un courrier en joignant des photos des désordres constatés.

Manifestations

11 novembre 2018

Dépôts de gerbes aux monuments aux Morts de Gallerand et au cimetière.

Recueillement en la mémoire des 83 jeunes hommes de CHILLEURS, morts pour la France pendant cette guerre meurtrière, et lecture par les enfants de l'école élémentaire, de courriers de soldats adressés à leurs proches.



Les réfections de chaussées sont terminées depuis l'entrée Sud du bourg jusqu'à la Mairie et Route de Neuville, jusqu'au plateau surélevé, rue des Tirelles.

La société EUROVIA vient de procéder à l'élargissement et à la réfection de la chaussée, rue du 13 août et rue du Vivier.

A Gallerand, les entrées du Chemin de la Cerclerie et de celui face à la rue du Bouzeau, vont être revêtues d'une couche d'enrobé.



Travaux Rue du 13 Août



Travaux Rue du Vivier

Extraits de conseil

Reunion du jeudi 26 juillet 2018

Emprunt pour travaux d'aménagements de sécurité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour financer les travaux d'aménagements de sécurité, il convient de souscrire un emprunt d'un montant global de 235 000 €. Après analyse des différentes propositions de financement, celle établie par La Banque Postale apparaît comme la plus intéressante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Banque Postale un prêt à taux fixe d'un montant de 235 000 €, d'une durée de 9 ans et d'un taux fixe de 0,92 %.

Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux de voirie.

Monsieur le Maire informe le Conseil des résultats de l'analyse des offres concernant les travaux de voirie. L'entreprise EUROVIA présente l'offre la

mieux disante avec un montant 72 000 € H.T, soit 86 400 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, retient l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des travaux de voirie.

Vente de la maison de Gallerand

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a donné mandat de vente à Mr AVEZZA, IAD France, de la maison située 950 rue de Courcy dans le hameau de Gallerand par délibération en date du 21 juin 2018.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cette offre d'achat proposés par M. COLIN François et Mme MEYS Jessica, par l'intermédiaire de Mr AVEZZA, au prix de vente de 109 005 € net vendeur et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Affaires diverses

Mickaël DELARUE réalise un bilan des fêtes des 13 et 14 juillet. La soirée du 13 juillet s'est bien déroulée, avec des retours très positifs des participants. La buvette a bien fonctionné, ce qui va permettre de racheter du matériel. Il est décidé pour l'an prochain de prendre en charge le repas des personnes qui effectuent le service. Deux nouvelles personnes ont intégré la commission Animation. Il conviendra d'être vigilant sur le nombre de personnes en se limitant à 200 repas car en cas de pluie, des soucis par rapport au nombre de tables et aux barnums risqueraient de se poser. Il conviendra également de réduire un peu la longueur du trajet de la retraite aux flambeaux. Les deux agents des services techniques, Stéphane et Kevin, ont bien assuré leur service et ont apporté une aide non négligeable. Pour le 14 juillet, 200 participants étaient présents l'après-midi, il est demandé de revoir la composition de l'assiette.

Reunion du jeudi 20 septembre 2018

Révision du taux de la Taxe d'Aménagement au 1er janvier 2019

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le taux de la Taxe d'Aménagement est de 3,5 % depuis le 1er mars 2012.

La Taxe d'Aménagement avait remplacé à cette époque la Taxe Locale d'Équipement (TLE).

Considérant que le taux actuel de 3,5 % ne permet pas de financer de manière satisfaisante les travaux et équipements liés à de nouvelles constructions, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 5 % sur l'ensemble du territoire communal.

Choix du maître d'œuvre : Etude d'aménagement des feux tricolores

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal la proposition du cabinet d'étude I PROCIA relative à l'aménagement de feux tricolores au croisement de la RD 109 et la RD 2152 et à la mise en conformité de ceux de la RD 2152 et la RD 5.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la proposition d'honoraires établie par I PROCIA pour un montant de 9 200 € HT soit 11 040 € TTC.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion de la CLECT réunie le 19 septembre dernier concernant une proposition de reprise des charges du SDIS par la CCDP, ce qui permettrait de bénéficier à terme, en 2023, d'une cotisation annuelle bloquée et forfaitaire pour notre Commune. Le Conseil Départemental propose dans ce cadre une participation financière permettant une réduction des charges. Vincent GOUFFON pose la question des engagements du SDIS en particulier sur le maintien à terme de notre centre de secours. Concernant la RGPD, une proposition de mutualisation est également proposée par la CCDP.

- Une remise à jour des compétences obligatoires et optionnelles va être réalisée. La question du maintien du pôle culturel de la Cour Gauthier se pose, parallèlement au

maintien de la compétence culture de la CCDP.

- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Team'Mouv qui remercie la Commune pour la subvention versée ainsi que pour l'aide apportée par les services techniques lors de l'organisation du vide-grenier du 16 septembre dernier. Monsieur le Maire leur transmettra un courrier pour les féliciter de leur implication dans l'animation communale.

- Il est fait état d'un problème de stationnement de véhicules sur l'espace vert situé rue du 13 août, à proximité du restaurant le Lancelot. Une solution va être étudiée afin de régler ce souci (mise en place de quilles ?).

- La question de la taille et de l'entretien des haies par la société de chasse est soulevée. Un courrier sera envoyé au Président de l'association.

Reunion du jeudi 18 octobre 2018

Participation à la classe de découverte 2019 : Séjour à ABONDANCE du 12 au 19 mai 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de départ en classe de découverte pour les classes de CM1 et CM2 à ABONDANCE. Le séjour est organisé par Cigales et Grillons, sur une durée de 8 jours, et pour un montant de 587 € par enfant.

Une subvention est accordée par le Conseil Départemental à hauteur de 52 € par élève, ce qui ramène le coût du séjour à 535 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement de la classe de découverte 2019, à raison de 50 % du coût du séjour, soit 267,50 € par élève. Il décide d'inscrire au budget primitif 2019 de la Commune, la somme nécessaire au départ de tous les enfants de CM1 et CM2, soit sur une base de 48 enfants, un montant de 12 840 €, ainsi qu'une indemnité de 150 € par enseignant accompagnant le groupe, soit 300 € au total.

Participation communale à la classe de découverte 2019 à INGRANNES.

Monsieur le Maire informe le Conseil du projet de départ en classe de découverte pour la classe de Grande Section de Maternelle à INGRANNES. Le séjour est organisé par les Œuvres Universitaires du Loiret, sur une durée de 5 jours, et pour un montant de 265 € par enfant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de participer au financement de la classe de découverte 2019, à raison de 50 % du coût du séjour, soit 132,50 € par élève et d'inscrire au budget primitif 2019 de la Commune, la somme nécessaire au départ de tous les enfants de Grande Section, soit sur une base de 28 enfants, un montant de 3 710 €, la cotisation aux Œuvres Universitaires d'un montant de 15 € ainsi qu'une somme de 150 € correspondant à l'indemnité de l'instituteur accompagnant le groupe.

Accord de vente du Terrain F 513 à Mr COLIN François et Mme MEYS Jessica

Suite à la vente de la maison de Gallerand, 950 rue de Courcy, les acquéreurs ont émis une offre d'achat de la parcelle F 513, d'une surface de 932 m², située à l'arrière de la propriété, pour un montant de 4 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cette offre d'achat.

Affaires diverses

- Philippe COLMAN informe le Conseil Municipal de problèmes de rejets dans le réseau d'assainissement route de Neuville. Suite à une expertise chez un riverain, il a été demandé à SUEZ de réaliser des inspections télévisées. Celles-ci ont mis en évidence des anomalies avec des raccordements de réseaux d'eaux usées provenant de différents particuliers, dans le réseau pluvial. Après

étude de ces dysfonctionnements et des solutions envisageables, certaines habitations devront se mettre en conformité.

- Mickael DELARUE expose le travail de la commission Animation, notamment sur les prochaines décorations de Noël. Un nouveau contrat pour les illuminations de Noël, établi avec la société ISI ELEC, prévoit la mise en place de rideaux lumineux et l'habillage des appliques sur la Place de Romand. Il est également envisagé de placer des figurines dans différents secteurs ainsi qu'aux entrées du bourg et les écoles. Des commerçants ont demandé s'ils pourraient avoir un sapin.

- Concernant les colis des anciens, BDF doit faire une proposition avec des formules pour les couples et individuels avec une fleur.

- La cérémonie des vœux et d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le lundi 14 janvier à 18 h 30, salle de la Cour Gauthier.

ACAC

Section bibliothèque

Vous aimez la lecture.

Afin de passer un moment convivial, les bénévoles de la bibliothèque vous proposent de nous retrouver un après-midi par mois, dans les locaux de la bibliothèque.

Ensemble, nous échangerons afin de découvrir de nouvelles lectures, de nouveaux auteurs.

Nous partagerons ce moment autour d'un café, d'un thé Venez nombreux (ses)

Vous pouvez vous inscrire, soit à la bibliothèque, soit par téléphone au 02.38.39.82.39 / 06.43.23.45.70

Notre première rencontre est prévue en janvier 2019.

Vous êtes Assistante maternelle, Parents de jeunes enfants,

Un vendredi matin par mois, venez nous retrouver pour des moments privilégiés vers un éveil à la lecture.

Avec la lecture d'albums, nous partagerons, entre adultes et enfants, le plaisir de l'accès aux livres.

Voyage dans l'imaginaire garanti !

Prochaines matinées : les vendredis 9 novembre et 7 décembre

Pour plus de renseignements, ou tout ce qui concerne le RAM,

Nathalie LUDOVIC :

02.38.32.76.14 / 06.71.65.14.21

taxiram@ccdp.fr



Amicale des Anciens



JEUDI 6 DECEMBRE

Un peu de gaieté dans la grisaille de la fin d'automne : La Ruche Gourmande du Perreux (89) nous accueillera avec un menu « terroir » et l'après-midi, bien installés dans la salle de spectacle, face à la scène, que la fête commence, plumes, strass, chants, rires et émotions garantis.

Renseignements auprès de la présidente : 06 68 89 57 37

JEUDI 13 DECEMBRE

Vous êtes attendus Salle Jeanne d'Arc à 14 h 30 pour le GOÛTER de NOEL (gratuit). Vous désirez rejoindre le club en 2019 ? Vous êtes cordialement invités afin de faire connaissance avec l'Association.

Voici un aperçu du calendrier des manifestations de 2019. *

ASSEMBLEE GENERALE	JEUDI	17	JANVIER
CHALOUPEE DU PRINTEMPS	SAMEDI	02	MARS
REPAS PRINTANIER	JEUDI	04	AVRIL
LOTO NOCTURNE	VENDREDI	24	MAI
BUFFET CAMPAGNARD	JEUDI	06	JUIN
REPAS AUTOMNAL	JEUDI	19	SEPTEMBRE
CHALOUPE DE L'AUTOMNE	SAMEDI	05	OCTOBRE
EXPOSITION VENTE	DIMANCHE	24	NOVEMBRE
GOÛTER DE NOEL	JEUDI	19	DECEMBRE

*Sous réserve de la disponibilité des salles

Puis, Janvier 2019 pointant le bout de son nez, nous ouvrirons la nouvelle année par l'Assemblée générale, toujours Salle Jeanne d'Arc, le jeudi 17 janvier à 15 h, suivie du partage de la galette.

L'Amicale des Anciens vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

La Présidente, Micheline BRUSSEAU

Association paroissiale

L'association paroissiale de Chilleurs-aux-Bois remercie l'ensemble des personnes (participants, sponsors, bénévoles ...) ayant contribué à la belle réussite de son loto qui s'est tenu dimanche 21 octobre dernier.

De nombreux lots ont été remportés durant ce bel après-midi (téléviseur LED 101 cm, centrale vapeur, cave à vins, entrées spectacles ... Tablette et VTT pour les parties enfants ...).

L'association vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous dimanche 20 octobre 2019 à la salle Jeanne d'Arc, pour la prochaine édition.

L'assemblée générale, suivie du partage de la galette, aura lieu le dimanche 3 février 2019 à 15 h.



Club informatique

Pour démarrer la saison, le club Informatique de CHILLEURS organisait, en collaboration avec la gendarmerie de NEUVILLE AUX BOIS, une réunion d'information sur la sécurité informatique ouverte à tous.

C'est le 6 octobre dernier, dans la Salle du Relais, qu'un « Correspondant N'tech », gendarme référent dans la lutte contre la cybercriminalité a présenté devant une assemblée d'une trentaine de personnes, les différents dangers qu'entraîne l'utilisation des ordinateurs : atteintes à la vie privée, vols de codes d'adresses, ventes ou commandes illégales, etc... pouvant devenir escroqueries.

Nous remercions ce service de la gendarmerie de nous avoir donné de si utiles conseils.



Vous pouvez également à tout moment consulter le site de la Mairie, dans Associations, Club informatique : fiches conseil, adresses utiles, ou vous renseigner en appelant le secrétariat au 02.38.39.86.45 ou par courriel à chilleurs.cic@orange.fr

Gymnastique Volontaire



Nous vous proposons cette année 3 cours différents :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 avec Marie-Lise. Ce cours est complet.

Gym adultes, le jeudi soir avec Dimitri

Vous pouvez nous rejoindre et vous inscrire encore aux cours suivants :

- de 18 h à 19 h, cours de Pilates
- de 19 h à 20 h, Gymnastique Tonique avec échauffement, renforcement musculaire, étirement.

Dimitri adapte les difficultés et mouvements en fonction des possibilités de chacun.

Les cours ont lieu à la cour Gauthier, route de Gallerand à CHILLEURS AUX BOIS.

Pour découvrir, essai gratuit. Inscription possible en cours d'année.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler : le 02 38 39 87 21

La Forestière

L'association « LA FORESTIERE », dont le siège est situé dans sa salle au 11 route de NEUVILLE, a retrouvé l'énergie du temps passé pour vous proposer une salle discrète, pleine de souvenirs, dotée d'un grand parking accessible et pouvant accepter jusqu'à 90 personnes.

Que vous soyez une amicale, une famille, des amis, une entreprise, un comité d'entreprise, la salle est disponible pour un montant à la journée de 200 €, et de 300 € le week-end ou pour deux jours consécutifs. En période hivernale, du 15 octobre au 15 avril, 30 € supplémentaires seront facturés, pour vous permettre le cas échéant, d'utiliser le chauffage.

Vous disposez d'un peu de temps libre, rejoignez le nouveau trésorier, Alexandre DUDEMAINE au 06 09 05 20 28 et le nouveau secrétaire - vice-Président, Gilles KALINOWSKI au 06 41 17 31 14.

Les bénévoles ne sont jamais assez nombreux pour réaliser les projets tels que marche, exposition, animation.

Le résultat comptable positif permet avant tout de financer des travaux d'amélioration de la salle, pour le plus grand plaisir des occupants, sans oublier l'aide apportée aux enfants des écoles pour leurs sorties scolaires.

C.O.C Danse



Les cours ont repris mais il est encore temps de nous rejoindre :

- Initiation (GS / CP)- Vendredi de 17 H 30 à 18 H 30
- Moderne 1 (CE1 / CE2) - Vendredi de 18 H 30 à 19 H 30
- Moderne 2 (CM1 / CM2 / 6ème / 5ème) - Lundi de 18 H 30 à 19 H 45
- Moderne 3 (4ème / 3ème / Lycéen) - Vendredi de 19 H 30 à 21 H 00
- Adulte - Lundi de 20 H 15 à 21 H 30

Après l'indisponibilité (temporaire, nous l'espérons) de quelques danseuses, nous recherchons de nouvelles recrues pour le cours adulte. N'hésitez pas à venir essayer.

Cette année, le spectacle aura lieu à DADONVILLE le 22 juin.

Les **O p'tits pas**
vous invitent gratuitement toutes et tous à un

Goûter de Noël

le
Dimanche 2 Décembre 2018
à la
Cour Gauthier
de 15 H à 17 H

Le programme de cet après-midi

15 H - Activités décoration pour Noël et activités carte au Père Noël

16 H Goûter de Noël



16 H 30 Visite du Père-Noël



Les amis des roses

Créée au printemps 2018, l'Association des Amis des Roses de Chilleurs aux Bois s'est mise au travail dès cet été.

Nous avons réalisé un catalogue de rosiers faciles, florifères et pas trop épineux, pour aider dans leur choix les candidats à l'implantation de rosiers sur l'espace public.

Celui-ci leur a été présenté lors de la réunion publique du 28 juin. Puis, nous avons étudié avec eux les projets

d'implantation. Nous avons également noué de fructueux contacts avec des pépinières et des rosiéristes locaux.

Bientôt cet hiver, les premiers rosiers vont être plantés par le service espaces verts de la Mairie.

Et maintenant ?

Nous avons plein de projets et d'envies à partager !

Que vous soyez novice, expert ou simple amateur de jardinage, venez échanger, expérimenter et découvrir avec nous !

Retrouvons-nous vendredi 30 novembre à 18 heures, Salle de la Cour Gauthier pour en discuter tous ensemble.





Madame, Monsieur

L'année 2018 fut une belle année pour notre toute jeune junior association.

En effet, après nous être investis dans la préparation du carnaval en réalisant le bonhomme à brûler, nous avons aussi tenu la buvette pour cette occasion. A l'issue de cette manifestation, les résultats furent très encourageants.

C'est pour cela que nous avons aussi participé à la fête mondiale du jeu, qui s'est tenue à la Cour Gauthier au mois de mai. Dimanche 16 septembre, nous avons organisé notre premier vide grenier avec le concours des Sapeurs-pompiers de notre commune qui se sont occupés de la buvette et de la restauration. Cette belle journée ensoleillée fut un grand succès. En effet, plus de 90 exposants ont répondu présents.

Nous tenions à remercier monsieur le Maire, son Conseil Municipal, les services techniques de la Commune, les Sapeurs-pompiers ainsi que vous, habitants qui nous soutenez dans notre action pour animer notre village.

Ce bilan très positif nous motive pour la réalisation de nouveaux projets pour l'année 2019. Nous travaillons actuellement sur de prochaines manifestations au sein de notre Commune.

L'ensemble du bureau de la Team'Mouv vous présente tous ses vœux de bonheur pour l'année 2019.

Les membres de la Team'Mouv



« Familles rurales », au travers ses nombreuses activités et animations, a pour but d'aider et défendre les familles, favoriser les contacts multigénérationnels. L'association Familles Rurales participe activement à l'animation et la vie de nos communes de LOURY et de CHILLEURS AUX BOIS !

Nouveauté : en février 2018, les associations Familles rurales de LOURY et de CHILLEURS AUX BOIS ont fusionné. Dorénavant, nous sommes l'association Familles rurales LOURY-CHILLEURS. Nous invitons les familles de CHILLEURS AUX BOIS à nous contacter. Elles seront les bienvenues.

Nos activités sur LOURY et CHILLEURS :

- **LES MARCHES AUX VETEMENTS** Adultes et Enfants Accessoires et Jouets : deux fois par an, au printemps et en automne, salle polyvalente de LOURY de 9 h à 14 h.

Pour 2019 : 31 mars et 20 octobre.

- **LE VIDE GRENIER :** Tous les ans, début septembre Environ 200 exposants, de LOURY et d'ailleurs. C'est la fête de l'été à LOURY. Restauration sur place.
Notre prochain vide grenier aura lieu le Dimanche 8 Septembre 2019.
- **LA FETE DES PARENTS :** sur l'esplanade entre l'école primaire et l'école maternelle à LOURY. Un goûter est proposé gratuitement aux enfants et aux parents. Pour 2019 le vendredi 14 juin.
- **LE CARNAVAL :** pour les petits mais aussi les grands enfants de LOURY. Le Prochain Carnaval est prévu le 3 mars 2019
- **Les ateliers OXYGENE :** pour apprendre, partager, bricoler, recycler, cuisiner, découvrir, vivre plus sainement, en famille ! Le samedi, de 15 à 18 h et sont suivis d'un goûter pris en commun. Lieu : LOURY ou CHILLEURS

Notre programme Oxygène pour 2019 :

- **Le 6 avril :** Tous au jardin. Echanges de plantes, d'accessoires et livres et de revues de jardinage. Goûter. Sur la place de l'église de LOURY
- **Le 6 juillet :** Animation nature en famille - Goûter.
- **Le 23 novembre :** Entretien de la maison ; les produits miracles et naturels. Goûter.
- **LES SORTIES et ACTIVITES ADOS – ENFANTS - FAMILLES :** pour les enfants, les ados, les familles. Les tarifs sont très étudiés et l'association participe financièrement pour les adhérents.
- **DANCE PARTY :** Pour adultes et les enfants. Les cours ont lieu à la salle de danse de LOURY. 2 cours pour adultes le samedi matin et 2 cours pour enfants le lundi en début de soirée.

Et les activités proposées tout au long de l'année :

- **Multi activités LOURY-CHILLEURS :** la dentelle, broderie, travaux d'aiguilles etc. apprentissage et création. A LOURY : Tous les samedis de 14 h à 17 h ; A CHILLEURS l'échange de savoir-faire : tous les mardis de 14 h à 17 h au Relais.
- **AIDE A LA PERSONNE,** ce service d'aides ménagères est assuré par la FEDERATION DEPARTEMENTALE FAMILLES RURALES avec trois correspondants au sein de notre association locale : Marie-Noëlle GAUTRIN, Isabelle LEDUC et Michelle WOJCIECHOWSKI.
- **Nous proposons aussi** un service « Permanence consommation » conseil et aide à la résolution des litiges et, pour les adhérents uniquement un service « location de matériels » (taille-haies, échelle, barnum etc.)

Comment nous rejoindre, adhérer à Familles Rurales et nous aider dans notre mission ?

L'adhésion annuelle 2019 Familles Rurales se monte à 26,50 €. Par votre adhésion, vous nous donnez le moyen d'exister. De plus, l'adhésion vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels et de priorité pour l'ensemble des activités payantes de toutes les associations Familles Rurales. Vous aimeriez nous aider, être bénévole, manifestez-vous, nous avons besoin de vous pour mener à bien notre mission. Notre prochaine Assemblée Générale est prévue le 25 janvier 2019, 20 h 30 salle des associations de LOURY.

Contact sur Chilleurs : Colette HERGIBO
Mail : afr.loury@gmail.com – adresse de la mairie Loury

Calendrier des manifestations 2019

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS	LIEUX
12/01/19	Les Anciens combattants	Assemblée générale	Salle Cour Gauthier
17/01/19	L'Amicale des Anciens	Assemblée générale	Salle Jeanne d'Arc
01/02/19	Société de musique l'Avenir	Assemblée générale	Salle Cour Gauthier
03/02/19	L'Association Paroissiale	Assemblée générale	Salle Jeanne d'Arc
02/03/18	L'Amicale des Anciens	Chaloupée de printemps	Salle Jeanne d'Arc
30/03/19	Société de musique l'Avenir	Ouverture de la pêche	Etang de La Rouche
30 ou 31/03/2019	Troupe NK COMPAGNIE	Représentation théâtrale	Salle du Relais
Avril 2019	Team'mouv	Vide grenier	Lieu à définir
04/04/19	L'Amicale des Anciens	Repas printanier	Restaurant
22/04/19	Mairie	Chasse aux œufs	Parc de la Cour Gauthier
24/05/19	L'Amicale des Anciens	Loto nocturne	Salle Jeanne d'Arc
06/06/19	L'Amicale des Anciens	Buffet campagnard	Salle Jeanne d'Arc
15/06/19	Club Informatique	Assemblée générale	Salle Cour Gauthier
19/06/19	ACAC Bibliothèque	Assemblée générale	Salle Cour Gauthier
22/06/19	O P'tits Pas	Rando à 4 ou 2 roues «parcours mystère»	Salle Cour Gauthier
22/06/19	Coc Danse	Gala de Danse	Salle des fêtes de DADONVILLE
27/06/19	Gymnastique volontaire	Assemblée générale	Salle Cour Gauthier
juin/juillet 2019	Team'mouv	Loto extérieur	Lieu à définir
13/07/19	Mairie	Repas champêtre, feu d'artifice et bal populaire	Parc de la Cour Gauthier
14/07/19	Mairie	Goûter républicain	Parc de la Cour Gauthier
07/09/2019 (A confirmer)	Mairie	Forum des Associations	Gymnase
19/09/19	L'Amicale des Anciens	Repas automnal	Restaurant
21/09/19	Club Informatique	Après-midi portes ouvertes	Salle informatique de la Mairie
05/10/19	L'Amicale des Anciens	Chaloupée d'automne	Salle Jeanne d'Arc
20/10/19	L'Assocation Paroissiale	Loto	Salle Jeanne d'Arc
27/10/19	Société de musique l'Avenir	Fermeture de la pêche	Etang de La Rouche
24/11/19	L'Amicale des Anciens	Exposition vente	Salle Jeanne d'Arc
Novembre 2019	O P'tits Pas	Assemblée générale	Salle Cour Gauthier
01/12/19	Société de musique l'Avenir	Sainte Cécile	Place de Romand / Salle de la Cour Gauthier
19/12/19	L'Amicale des Anciens	Goûter de Noël	Salle Jeanne d'Arc
Décembre 2019	O P'tits Pas	Goûter de Noël	Salle Cour Gauthier

Monsieur le Maire, le conseil municipal et tout le personnel de la commune
vous souhaitent de

Bonnes fêtes de fin d'année

